



MA CHÂLONS EN CHAMPAGNE

La « prime » à l'insulte !

Encore une fois, et ce malgré plusieurs interventions de notre syndicat, un détenu ayant eu un comportement injurieux et menaçant envers un personnel de l'établissement, se retrouve classé au service général (buanderie) de notre maison d'arrêt.

Encore une fois, malgré des propos racistes et 1 observation laissant à penser l'estime qu'il porte au personnel en tenu, un PPSMJ, à peine 2 mois après des propos judiciairisés suite à un dépôt de plainte de notre collègue, se retrouve classé sur un poste sensible de « confiance » puisque lui permettant de baguenauder dans l'ensemble de l'établissement, au contact de l'intégralité, ou presque, de la population pénale.

Encore une fois, un de nos collègues devra camoufler sa frustration face au sourire narquois d'un délinquant qui, malgré un comportement sans limite, a bénéficié, comme d'autres avant, de la bienveillance de la CPU qui démontre sa méconnaissance de la PPSMJ dont ils ont la responsabilité par leur prise de décisions et semblant faire fi du comportement délictueux, bien souvent en rapport avec leur motif d'incarcération, qu'adoptent nos pensionnaires.

Monsieur le directeur, vous qui vous targuez de l'estime que vous portez à l'ensemble des personnels de surveillance et de la reconnaissance que vous portez à ces « besogneux » qui, malgré une charge de travail croissante, permettent le déploiement et la bonne tenue de la politique pénitentiaire nationale, régionale et locale et qui ont permis de faire progresser le score « MCI » pourtant tomber aux oubliettes sous la précédente mandature :

- Comment devons-nous interpréter ces prises de décisions de classement ?
- Comment notre organisation syndicale peut-elle continuer à travailler sereinement, avec vos services, sans tenir compte des effets psychologiques désastreux que vous infligez à vos serviteurs, qui en plus de subir un rythme de travail harassant doivent, au quotidien, mettre de côté leur fierté devant les railleries et moqueries de ces « auxis » ayant bénéficié de la « prime à l'insulte » pour obtenir le saint graal du classement au service général ?

Monsieur le directeur, depuis plusieurs mois maintenant nous œuvrons, avec vos services, et l'ensemble des organisations syndicales, pour redynamiser l'établissement et ses personnels, nous permettre de redonner du sens à nos actions quotidiennes et remettre de la sécurité là où malheureusement, elle avait cédé. Ne nous laissez pas commencer à penser que vos beaux discours n'étaient, comme trop souvent sous d'autres directions, de la poudre aux yeux destinées à nous éblouir par leur éclat illusoire.

Pour le SLP **FO Justice** Châlons en champagne
Le 19/02/2025